

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

GRADUE GEOMETRE-EXPERT IMMOBILIER

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES DE L'INGENIEUR ET TECHNOLOGIE**

CODE : 32 31 32 S31 D1

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 08 février 2019,
sur avis conforme du Conseil général**

GRADUE¹ GEOMETRE-EXPERT IMMOBILIER

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section vise à permettre à l'étudiant², dans le respect des règles déontologiques de la profession, conformément au profil professionnel annexé, d'acquérir les compétences théoriques, techniques et méthodologiques relatives à la constitution, l'organisation, la tenue, la présentation et le suivi courant de dossiers ayant trait à :

- ◆ l'identification, la délimitation, la mesure et l'évaluation de propriétés immobilières publiques ou privées, bâties ou non, tant à la surface qu'en sous-sol ainsi que les travaux qu'on y exécute,
- ◆ l'amélioration et l'aménagement fonciers, ruraux ou urbains,
- ◆ l'évaluation d'immeubles, la gestion de patrimoine, l'état des lieux et l'évaluation de dégâts.

¹ Dans les dossiers, le masculin est utilisé à titre épïcène.

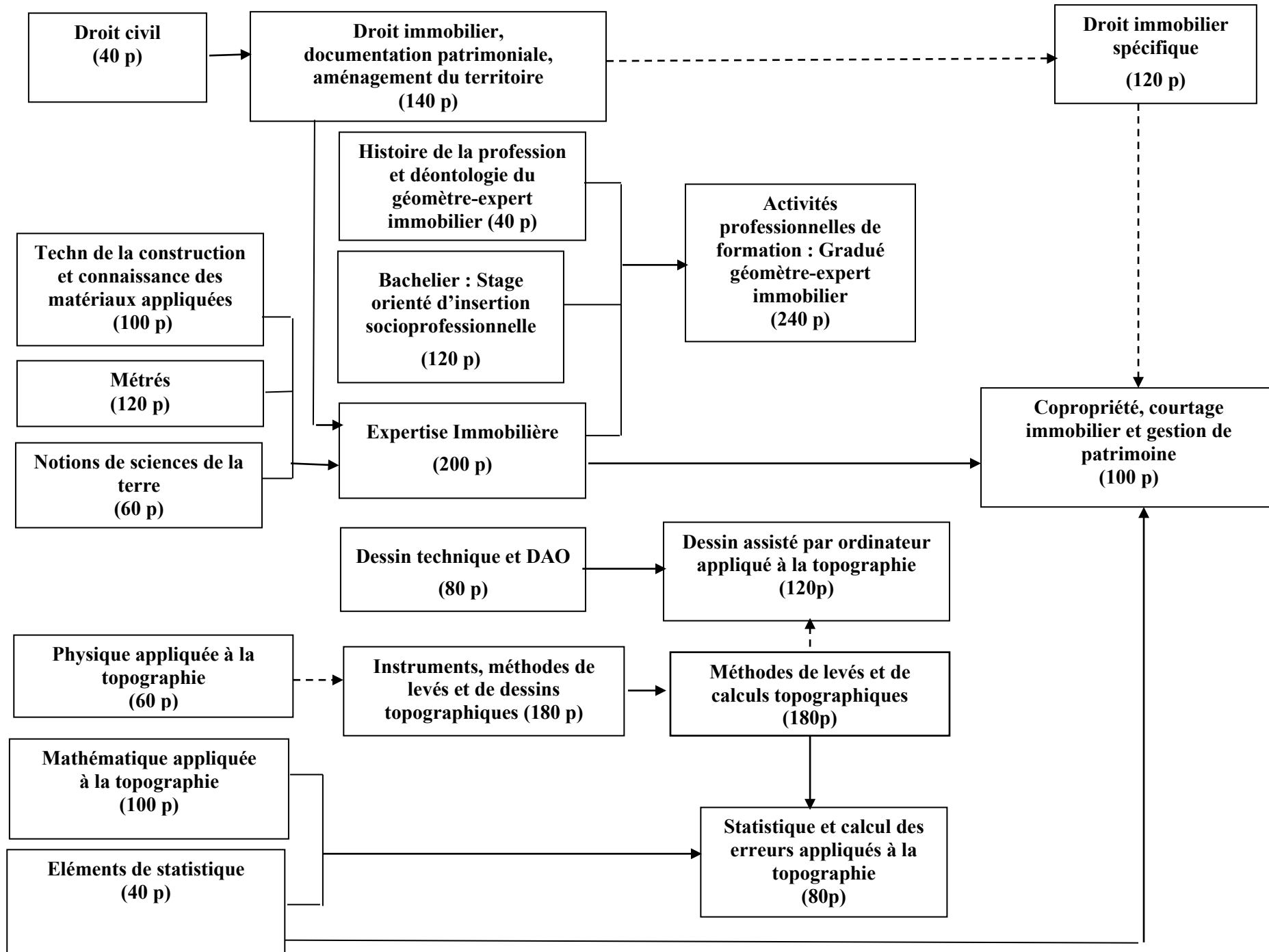
² Idem

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.E.</u>	<u>Code des U.E.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités détermi- nantes</u>	<u>ECTS</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Droit civil	SJ	713201U32D2	703		3	40
Droit immobilier, documentation patrimoniale, aménagement du territoire	SEG	713901U32D2	703		12	140
Droit immobilier spécifique	SEG	713902U32D2	703	X	10	120
Technologie de la construction et connaissance des matériaux appliqués	SIT	323112U31D1	303		8	100
Métrés	SIT	323109U31D1	303		10	120
Notions de sciences de la terre	SIT	323110U31D1	303		4	60
Expertise immobilière	SEG	715802U32D2	702	X	20	200
Copropriété, courtage immobilier et gestion de patrimoine	SEG	715803U32D2	702	X	8	100
Dessin technique et DAO	SIT	398103U31D1	303		8	80
Dessin assisté par ordinateur appliqué à la topographie	SIT	298105U31D2	303	X	13	120
Physique appliquée à la topographie	SIT	912301U31D2	905		3	60
Instruments, méthodes de levés et de dessins topographiques	SIT	323101U31D2	303		16	180
Méthodes de levés et de calculs topographiques	SIT	323102U31D2	303	X	16	180
Mathématique appliquée à la topographie	SIT	012501U31D2	002		6	100
Eléments de statistique	SEG	013203U32D2	002		3	40
Statistique et calcul des erreurs appliqués à la topographie	SIT	012502U31D2	002		6	80
Histoire de la profession et déontologie du géomètre-expert immobilier	SIT	323111U31D1	303	X	3	40
Bachelier : stage orienté d'insertion socioprofessionnelle	SIT	209001U31D1	208		3	120/40
Activités professionnelles de formation : Gradué géomètre – expert immobilier	SIT	323131U32D1	303	X	8	240/20
Epreuve intégrée de la section : Gradué Géomètre-expert immobilier	SIT	323132U31D1	303		20	160/20

TOTAL DE LA SECTION	Périodes	ECTS
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	2280	180
B) nombre de périodes professeur	1840	

3. MODALITES DE CAPITALISATION



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de « Gradué géomètre-expert immobilier » de l'enseignement supérieur de promotion sociale de type court.